

Session Plénière du 27 Juin 2019

RAPPORT N°19.03.01 Compte Administratif 2018

RAPPORT 19.03.03 Rapport d'Activité et de Développement Durable.

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

L'examen du compte administratif est souvent considéré comme une formalité incontournable mais plutôt fastidieuse, et ne suscite pas les mêmes débats que l'élaboration du budget.

Cela peut se comprendre mais toutefois c'est bien ce document qui fait foi, car faut-il le rappeler le budget est d'abord une prévision, dont nous mesurons à ce stade la réalisation.

On peut regretter l'absence d'une synthèse, la présentation d'ensemble du CA en moins d'une page et demie nous semble un peu courte, nous pouvons remercier le CESER pour ses observations qui apportent des éléments d'analyse indispensables.

Nous pouvons aussi regretter, dans tous les tableaux, l'absence de comparaison avec le CA 2017.

Mais je voudrais d'abord revenir au contexte dans lequel ce budget a été préparé et rappeler dans quels termes vous l'avez présenté.

Vous évoquiez alors, M. le Président, « *l'étau que l'Etat resserre chaque année depuis dix ans, obérant une fois de plus les marges de manœuvres de la Région.* » et vous ajoutiez : « *c'est ceinture et corset* ».

Vous nous dites aujourd'hui que les marges de manœuvres sont maintenues et permettent la mise en œuvre effective des engagements de la mandature en cours.

Au-delà de ce qui relève d'un exercice convenu, je pense que le compte administratif mérite un examen attentif.

Pour donner les grandes lignes, les dépenses ont progressé de 7,53%, en raison des transferts de compétences, et les recettes de 7,03% hors emprunt.

Et si 88% des dépenses ont été consacrées aux interventions régionales, j'insisterai à nouveau sur la rigidité structurelle de nos dépenses de fonctionnement, qu'il s'agisse du personnel, du fonctionnement des lycées, des transports, de l'apprentissage etc..., sans oublier le remboursement de la dette, ce qui représente au total 78% des dépenses de fonctionnement, pour lesquelles en réalité nous n'avons pas beaucoup de marges de manœuvre, et que parfois nous ne maîtrisons pas.

En effet, si les dépenses inscrites pour les fonds européens ou la formation professionnelle avaient été totalement engagées, cela ferait 46 millions d'euros supplémentaires en fonctionnement.

Et je ne suis pas en train d'imaginer un scénario catastrophe ou de faire de la politique fiction.

Je parle de dépenses qui étaient prévues et qui ont été reportées pour des raisons indépendantes de votre volonté.

En sens inverse, une recette de 25,6 M€ dans le cadre de formation professionnelle, prévue pour 2018, a été anticipée par l'Etat en 2018.

Le delta est de 71,6 millions d'euros qu'il aurait fallu ajuster par l'emprunt.

Vous comprendrez que si l'on retirait le CA en tenant compte de ces éléments, ce qui n'est pas absurde, le résultat serait complètement différent, avec des ratios sérieusement dégradés.

Sans oublier la part Grenelle de la TICPE inscrite en recette de fonctionnement, mais là, il s'agit d'un choix délibéré, ce qui au final ramènerait l'épargne disponible à 67 M€, à peine 11% des recettes de fonctionnement.

Nous voyons par conséquent que la situation est en réalité très tendue et que le résultat dont vous vous félicitez est dû en grande partie à des événements non maîtrisables.

Et lorsque vous estimez être en capacité d'assurer la mise en œuvre effective des engagements de la mandature en cours, je ferai remarquer que le taux de couverture global des autorisations de programme est de 6,4 années, ce qui excède la durée moyenne des programmes auxquels elles sont rattachées.

Au chapitre transports et mobilités durables, le taux de couverture atteint 11,9 années, malgré l'annulation de 100 millions d'euros sur Voves-Orléans.

Dans ce cas précis, la réalisation de ces engagements couvrirait pratiquement deux mandatures, cela devrait tout de même interroger sur notre capacité de faire.

Il faudra donc être d'autant plus vigilant que les nouvelles compétences se traduisent essentiellement par des charges de fonctionnement, nous avons déjà alerté sur les lignes TET, avec une contribution de la Région qui va augmenter de façon mécanique, et cela se traduira par une moindre capacité d'autofinancement.

Nous voterons en décembre l'avant dernier budget de la mandature, et nous devons nous attendre à un statu quo, puisque vous devez satisfaire les différentes composantes de votre majorité, alors que nous demandons toujours une clarification de l'action régionale autour de priorités définies, ainsi que la réduction du nombre de dispositifs dont beaucoup devraient faire l'objet d'une évaluation.

Je n'avais pas l'intention de commenter le rapport d'activité et développement durable, qui relève davantage de la communication, avec une présentation des chiffres parfois en trompe l'œil, comme le note le CESER, mais certaines interventions lors du débat sur le numérique éducatif m'incitent à dire un mot, et rassurez-vous, nous respecterons le temps de parole du groupe, comme nous l'avons toujours fait, à la différence du groupe écologiste, qui par cette inflation de parole ressemble fort à la grenouille de la fable.

Chacun connaît les fameux cavaliers budgétaires à l'Assemblée nationale, il faut s'attendre désormais à la multiplication des cavaliers climatiques dans tous nos débats.

Rappelons que la majorité régionale ne représente que 35,5% des électeurs du 2^{ème} tour, et que les écologistes n'avaient recueilli que 6,6% au 1^{er} tour contre 30,5% pour notre liste, ce qui devrait les rendre plus modestes.

Et sans vouloir nous immiscer dans les rapports entre les composantes de la majorité, nous avons du mal à comprendre la pression que les Verts entendent exercer sur leur partenaires, qui plus est en l'annonçant publiquement, pour demander une inflexion de la gouvernance, donc une remise en cause des engagements de la mandature au nom du catastrophisme ambiant, et se basant sur une interprétation hâtive des résultats d'une élection récente où l'ensemble gauche + écologistes a totalisé 22,94% des suffrages contre 22,93% en 2014, alors que les uns et les autres tenaient le même langage.

Comme le disait tout à l'heure Jacques Martinet, en tant qu'élus nous avons des responsabilités, nous ne pouvons pas dire n'importe quoi, sachons rester sérieux, il y va de notre crédibilité.